

# Info négos

Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec s.l. 1500 

Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec s.l. 2000



Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec s.l. 4250



Fraternité des constables spéciaux d'Hydro-Québec s.l. 4785

FCSHQ

Syndicat des employé(e)s de réseau d'Hydro-Québec s.l. 9867



Syndicat Professionnel des Scientifiques de l'IREQ



## Le point sur la négociation 2013 Les négociations se poursuivent

Nous poursuivons actuellement les négociations avec l'employeur afin d'en arriver à un règlement négocié satisfaisant pour le renouvellement anticipé de nos conventions collectives. Bien que nous avançons tranquillement, des rapprochements ont eu lieu sur certains sujets. Les pourparlers progressent donc toujours à la table de négociations. Nos priorités dans cette négociation demeurent toujours les mêmes, soit de préserver les acquis et d'améliorer nos conditions de travail.

Nous tenons également à vous informer que le processus des tables parallèles sur l'« emploi » a débuté pour chacun des syndicats affiliés au SCFP. Les grandes orientations ont été exposées à la table commune, et des rencontres ont présentement lieu afin de les concrétiser pour chaque groupe d'emploi, selon leurs particularités.

Nous vous rappelons que les présentes négociations touchent la rémunération, les avantages sociaux, le régime de retraite et l'emploi. Nous vous tiendrons informés de la suite des événements. Advenant une entente de principe, vous serez convoqués en assemblée générale, puisqu'il n'appartient qu'aux membres de juger des fruits de nos négociations.

De plus, nous vous informons que la section locale 957 a pris la décision, la semaine dernière, de quitter le front commun syndical et la table de négociations. Le choix du Syndicat des technologues est basé sur des raisons qui lui sont propres. Cet événement ne devrait pas affecter outre mesure les pourparlers avec l'employeur.

En terminant, de son côté, le Syndicat des ingénieurs (SPIHQ) a annoncé, le 9 août dernier, qu'il avait conclu une entente de principe avec l'employeur sur les salaires, le régime d'intéressement, le régime de retraite et les avantages sociaux, mais qu'il poursuit les pourparlers sur certains enjeux spécifiques.